

Le p'tit Fleurion

N° 56
SEPTEMBRE
2024



Edito du Maire

Chères Fleurionnes, chers Fleurions,

Les uns l'attendent avec impatience pour retrouver leurs collègues ou leurs camarades de classe, les autres l'appréhendent puisqu'elle signifie la fin de la période insouciante des vacances, LA RENTRÉE revient inexorablement, chaque année, tentant d'apprivoiser les plus récalcitrants !



Les plus jeunes de nos petits fleurions ont repris le chemin de l'Ecole des Pensées prête à les accueillir dans de bonnes conditions, après quelques travaux effectués cet été.

Pour l'équipe municipale, les chantiers démarrés avant les congés se poursuivent... Dans les prochaines semaines, nous aurons, entre autres : l'enquête publique sur le projet de Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal de Villedieu Intercom avec, le 1^{er} octobre de 14h00 à 17h00, la permanence à Fleury du commissaire enquêteur, puis, le 16 novembre : le repas des aînés...

Nos associations, très impliquées, nous organisent de nombreuses manifestations. Nous ne pouvons que les remercier bien chaleureusement ainsi que chaque bénévole pour le temps qu'il peut donner pour que les projets se réalisent. Alors, pour les encourager, un geste suffit : PARTICIPEZ !

Nous vous proposons de revenir dans les pages suivantes sur les événements qui se sont succédés depuis la parution, en avril, de notre dernier bulletin et vous découvrirez ceux à venir.

Mon équipe et moi-même restons à votre disposition.

Bien cordialement



Daniel VESVAL,
Maire

SOMMAIRE

- Flash back p. 2-3
- Travaux p. 4-5
- Rappels p. 5
- Associations p. 6-8
- Enquête publique p. 9
- Ecole p. 9-10
- Rubrique enfant p. 11
- Etat-civil / Agenda p. 12

Contactez la Mairie



Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise
50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie.fleury2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Site : www.fleury-manche.fr

Flash back

Samedi 27 et dimanche 28 avril 2024

SALON DU BIEN-ÊTRE

Le salon du bien-être et de l'harmonie 3^{ème} édition, organisé depuis 3 ans par Nathalie, Somato-Relaxologue, est une manifestation qui connaît chaque année un beau succès auprès de ceux qui veulent prendre soin d'eux.



À NOTER :

Prochains salons à Fleury



Marché de Noël : 23 novembre 2024

**Salon du bien-être et de l'harmonie :
12 et 13 avril 2025**

Entrée Gratuite

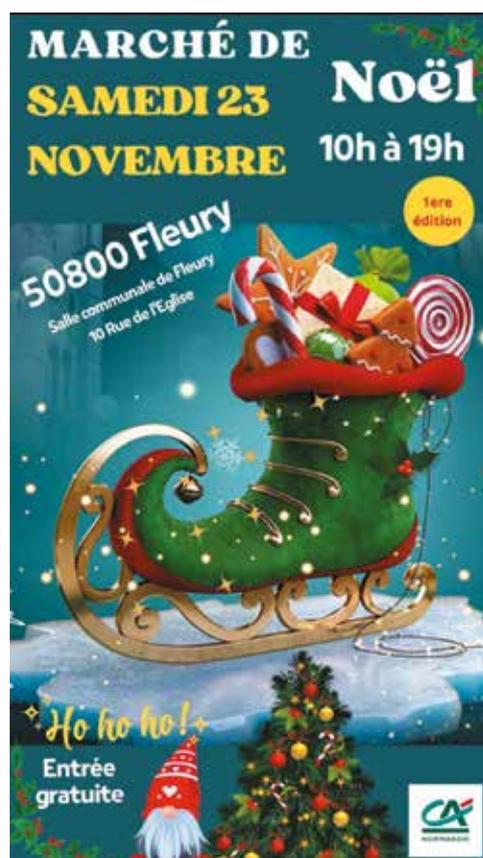
CONTACT : Nathalie Somato-Relaxologue
06 74 22 36 10

Étaient présents des artisans du bien-être tels que : aromathérapeute, réflexologue, hypnothérapeute, astrologue, masseurs bien-être... et il était également proposé des pierres naturelles, divers produits de soins et de beauté.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont fait le déplacement pour venir à la rencontre des exposants mais aussi à tous les praticiens présents qui ont expliqué et fait découvrir avec passion leurs activités.

Cette année, nous avons également eu le plaisir d'accueillir **Marine, Chamane**, qui nous a fait goûter ses pestos à l'ail des ours, plantain, orties et différentes gelées, le tout au son de son tambour et de ses chants envoûtants. Elle sera présente au **Salon de Noël** à Fleury qui aura lieu et c'est une toute première cette année, le **samedi 23 novembre 2024**. Retenez bien cette date sur votre agenda !

Vous y trouverez de jolis cadeaux de Noël.



Élections Européennes : dimanche 9 juin 2024

Ont été élus à Fleury (suffrages supérieurs à 10 voix)

Nombre d'électeurs d'inscrits	844
Nombre de votants	416
M. BARDELLA Jordan (rassemblement national)	172 voix
Mme HAYER Valérie (République En Marche)	78 voix
Mme MARECHAL Marion (Reconquête)	24 voix
M. GLUCKSMANN Raphaël (Place Publique)	23 voix
M. BELLAMY François-Xavier (Les Républicains)	23 voix
Mme TOUSSAINT Marie (Europe Ecologie Les Verts)	18 voix
Mme AUBRY Manon (La France Insoumise)	16 voix
Mme THOUY Hélène (parti animaliste)	14 voix
M. LASSALE Jean (L'Alliance Rurale)	11 voix



Élections Législatives

1^{er} TOUR : dimanche 30 juin 2024

Nombre d'électeurs d'inscrits	838
Nombre de votants	607
Nombre d'abstentions	231
Exprimés : 596 Blancs : 10 Nuls : 1	
P. GOSSELIN (DVD)	231 voix
F. SIMON (RN)	228 voix
G. HEDOUIN (UG)	82 voix
M. MASSON (ENS)	40 voix
O. LEWI (EXG)	5 voix
B. RAJAUT (ECO)	5 voix
L. BESAGNY (REC)	4 voix
J. POISSON (DVD)	4 voix

2^{ème} TOUR : dimanche 7 juillet 2024

Nombre d'électeurs d'inscrits	842
Nombre de votants	609
Nombre d'abstentions	233
Exprimés : 588 Blancs : 16% Nuls : 5	
P. GOSSELIN (DVD)	348 voix soit 59,18 %
F. SIMON (RN)	240 voix soit 40,82 %

Fête des voisins de La Hervière et La Landerie

Dimanche 30 juin, les voisins des 2 villages se sont retrouvés chez Eric LECHEVALIER qui, pour l'occasion, met son bâtiment à disposition. Après le repas du midi : pétanque et balades puis la journée s'est terminée par un repas !!!!

Un bel exemple de convivialité !



Lotissement du bourg : 1 parcelle sur 6 déjà vendue !!!



La 1^{ère} phase qui comprend le terrassement, la pose des réseaux, l'empierrement et le bornage s'est terminée fin mai.

Les travaux de voirie (bordures et enrobé) seront réalisés après la construction des habitations.

RAPPEL : prix : 64 € le m²

Pour tout renseignement :

n'hésitez pas à contacter la mairie.



Lotissement de l'étang



Fin mai, la voirie est enfin terminée !

Parking Rue Poulain

Finie fin juin, voici à quoi ressemble maintenant la voirie et l'aménagement du parking de la Rue Poulain pour la plus grande satisfaction des riverains !



Table de Ping-pong



Un nouvel équipement pour nos jeunes !

Nous vous l'avions promis : elle est désormais installée et à votre disposition derrière le bungalow de la garderie, près des jeux pour enfants.

Un énorme MERCI à Joël LEBOUVIER venu avec son tracteur pour prêter main forte à Daniel VESVAL pour soulever et assembler cette table de ping-pong.

A VOS RAQUETTES !

Travaux

Citernes dans le cimetière



Fleury se veut résolument responsable. C'est pourquoi, nous avons décidé de **recupérer l'eau des gouttières de l'église en installant une citerne côté nord, et une autre côté sud**. Nous avons ainsi arrêté l'alimentation du robinet situé près du portillon et puisons dans ces réserves.

Préservez l'eau, cette richesse n'est pas inépuisable !

Nouvelle boîte à livres

L'ancien tonneau a été remplacé par cette nouvelle boîte à livres toute colorée et vitrée.

Elle vous invite à la lecture...



Éclairage sur parking raymond Dupard : un projet imminent



Sécurité oblige, notamment celle des enfants qui attendent le bus, un lampadaire va être installé sur le parking Raymond DUPARD dans les toutes prochaines semaines.

Terrain de tennis



Samedi 18 mai : Freddy LAUBEL, Bruno HESLOUIN, Isabelle LEBOUVIER, Hubert QUESNEL, Lionel ROULIN, membres de la commission travaux, assistés de Jean, le fils de Camille LEFEVRE, ont **enlevé le grillage** devenu vétuste entourant le terrain de tennis... Les **poteaux** ont été **repeints** le lundi 20 matin par Messieurs Daniel VESVAL, Lionel ROULIN et Jacques GIBault.

MERCI à tous.

Rappels

Bacs jaunes et sacs jaunes



Il ne sera pas remis de sacs jaunes en mairie aux personnes disposant d'un bac jaune.

Votre habitation est à plus de 50 m du point de collecte et vous avez opté au départ pour un bac jaune mais vous souhaitez changer pour des sacs jaunes :

Dans ce cas, le bac jaune doit être rapporté à l'Intercom et il vous sera remis des sacs jaunes.

Calendriers de ramassage :

Les jours fériés perturbent un peu les habitudes !



Nous vous rappelons qu'en cas de jour férié dans la semaine, **la collecte est décalée d'une journée**. Un **calendrier avec les dates de ramassage pour l'année 2024** des sacs marrons (ordures ménagères) et des sacs jaunes (tri sélectif) est disponible en mairie ou peut vous être adressé par mail sur demande.

Pour mémoire, il existe une application à télécharger : VI Environnement.

Association des parents d'élèves

Dimanche 23 juin : Kermesse

Un grand MERCI aux familles, aux maîtresses, aux bénévoles qui ont répondu présents et participé tout au long de cette belle journée ensoleillée. Sans oublier le comité des fêtes qui a prêté le chapiteau et du matériel ! Une belle solidarité pour les enfants !

Après le spectacle orchestré par les maîtresses de 11h00 à 12h30 a eu lieu la distribution de quelques **300 plateaux repas** composés de : kir, ½ melon, saucisse ou jambon grillé, chips, fromage, grillé aux pommes pour la modique somme de 10€.

De 14h00 à 17h00, parents, grands-parents, élèves du CM2... se sont relayés pour tenir les **nombreux stands** :

- Maquillage
- Tatio tresse
- Pêche à la ligne
- Chamboule tout
- Tire basket
- Lancé d'anneaux
- Jeux en bois
- Bowling

Il y avait aussi une structure gonflable pour amuser les petits téméraires et des crêpes pour régaler les gourmands. **BRAVO ET MERCI A TOUS !**



AGENDA de l'APE



Courant novembre* :
vente de biscuits

7 décembre : marché de Noël

Courant avril/mai* : vente de
plants de légumes et de fleurs

* les dates précises restent à définir
au moment de la parution de ce
bulletin

Association : Comité des Fêtes

Dimanche 2 juin : Brocante

Cette année encore, la brocante de Fleury n'a pas failli à sa réputation !

Le Comité des fêtes a accueilli environ 200 exposants qui ont fait le bonheur des badauds venus nombreux.

Bilan très positif pour les membres du Comité des Fêtes félicités à nombreuses reprises pour leur organisation.



Jeudi 15 août : a eu lieu notre fête communale

Avec, dès 9h00, sa traditionnelle messe avec distribution du pain bénit suivie d'un café de l'amitié sous le chapiteau, puis le Comité des Fêtes a proposé, cette année, une nouvelle organisation avec à 19h30 : environ 400 repas servis sous le chapiteau puis vers 23h00, le feu d'artifice a réuni environ 2000 personnes venues de toutes parts. Enfin, le bal a pu commencer vers 23h30.

Une belle récompense pour tous ceux qui se sont investis pour que cette fête soit une réussite.



AGENDA du comité



28 septembre : moules-frites : cartes en vente ; vous pouvez contacter un membre du comité des fêtes pour acheter des repas « sur place » ou « à emporter » !



Samedi 28 septembre 2024 à 20 heures

Repas moules-frites sous chapiteau

Carte repas

Adulte 13 €

Enfant (-12 ans) 6 €

Moules-frites ou saucisse frites

Sur place ou à emporter

Réservation jusqu'au 24 septembre au :

06 60 70 98 52 / 06 83 31 42 48

06 65 52 38 76

11 octobre : repas des bénévoles

Association : Club du 3^{ème} âge

Samedi 25 mai soir et dimanche 26 mai après-midi :

Loto (salle des fêtes de Villedieu-les-Poêles)

Un succès avec environ **900 personnes** venues sur les 2 jours tenter leur chance.

Cette année, en ce dimanche de « fête des mères » tirage spécial uniquement pour les femmes avec des lots tels que cafetière, plancha... !



Jeudi 27 juin :

La fête de Monsieur du cochon à Becherel (53)

En route pour la Mayenne où 47 personnes se sont retrouvées pour la dégustation d'un buffet campagnard et d'un cochon cuit à la broche puis : danses, jeux de cartes, promenades...

Les membres du Club tiennent à remercier les participants pour l'ambiance très festive tout au long de cette journée.



AGENDA du club



Vendredi 20 septembre : journée au Domaine de La Bourbansais : avec au programme : visite du château construit au XVI^e siècle puis promenade dans les jardins et visite du potager, spectacle le tour du monde et des chiens et des hommes puis visite libre du parc zoologique.

Jeudi 7 novembre : déjeuner spectacle sur le thème de l'Arménie à Condé-sur-Vire.

Pour info : il reste des places !

N'hésitez pas à contacter les membres du Club du 3^{ème} Age !

Samedi 14 décembre midi : repas de Noël du Club.

Samedi 12 avril 2025 à 14h : Holiday on Ice au Zénith de Caen (départ en bus vers 13h00)

N'hésitez pas à réserver dès maintenant !

Avis d'enquête publique



PLUI Villedieu Intercom

Arrêté n°2024-URB001 portant sur l'ouverture et les modalités de l'enquête publique concernant :

- 1 Le Plan local de l'urbanisme intercommunal (PLUI) de la CDC Villedieu-Intercom,
- 2 L'abrogation des cartes communales de Montbray, Le Chefresne et La Colombe

Objet et Durée – Il sera procédé à une **enquête publique** sur le projet de Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal de Villedieu Intercom pendant une durée de 32 jours consécutifs, du **lundi 30 septembre 2024 à 14h au jeudi 31 octobre 2024 à 17h**. Cette enquête publique concerne également l'**abrogation des cartes communales de Montbray, Le Chefresne et La Colombe**.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public, en version papier et sur poste informatique, au siège de Villedieu Intercom, 11 Rue Pierre Paris, 50800 Villedieu-Poêles-Rouffigny, et en version papier dans les lieux de permanence (voir tableau en mairie ou sur le site) afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture au public. Le dossier sera également consultable sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5606>

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra adresser ses observations écrites :

- **Par courrier**, sous pli cacheté, au nom du Président de la commission d'enquête, à l'adresse suivante : Villedieu Intercom, 11 Rue Pierre Paris, 50800 Villedieu-Poêles-Rouffigny
- **Par écrit**, les registres d'enquête papier présents dans chacun des lieux de permanence de l'enquête
- **Par voie électronique**, sur un registre dématérialisé sur internet à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/5606>
- **Par courriel** à l'adresse mail suivante : enquete-publique-5606@registre-dematerialise.fr

Commission d'enquête et commissaires enquêteurs – La commission d'enquête suivante a été désignée par le tribunal administratif de Caen : Monsieur Bernard MIGNOT (Président de la commission d'enquête) et Messieurs Hubert MONTAIGNE et Jean-Marc MIVALLAUD, pour remplir tous les trois, les fonctions de commissaires enquêteurs... **Suite affichée en mairie ou à lire sur le site.**

Le 1^{er} octobre 2024, de 14h00 à 17h00, un enquêteur public tiendra une permanence à la mairie de Fleury et répondra aux questions de chacun concernant les nouvelles règles de l'urbanisme.

École : équitation

Les élèves de Grande Section et de CP ont eu la chance de bénéficier de **séances d'équitation** les 11, 18, 25 et 27 juin derniers. « Cerise sur le gâteau », un pique-nique a été organisé au centre équestre pour le plus grand plaisir de tous les petits cavaliers.



UNE RENTRÉE SCOLAIRE placée sous le signe de la culture



ÉCOLE

Un effectif en hausse par rapport à l'an dernier avec **129 élèves** pour le RPI FLEURY/LA BLOUTIERE dont **64** à l'École des Pensées de FLEURY.

On compte **8 classes** dont **4** à FLEURY, ce qui permet des conditions de travail excellentes, grâce au REP (réseau d'éducation prioritaire).

Si l'équipe des maîtresses est inchangée, pour les ATSEM : nous avons accueilli **Melinda ALLAIN** qui remplace **Mathilde JOUSSE**.



Pour information : nous accueillons, chaque année, des stagiaires qui sont à la MFR de Percy et/ou de VAINS. La convention de stage est signée par la collectivité pour faciliter le recrutement.

Cette année, le thème des projets pédagogiques est le théâtre sous toutes ses formes.

CANTINE

Une nouveauté pour le bien-être des enfants : **un temps de repas plus court avec la mise en place de 2 services** qui se feront l'un après l'autre. Les petits (TPS et PS) qui sont au nombre de 22 mangeront de 12h15 à 12h45 et les plus grands (MS,GS et CP) de 12h45 à 13h30.



Un grand MERCI à notre communauté de communes car, sans son aide, nous n'aurions pas pu mettre en place cette nouvelle organisation par manque de moyens humains.

En raison de la hausse des matières premières, notre fournisseur a augmenté ses tarifs ce qui a pour conséquence que le **prix du repas** passe de 4,28 € à **4,33 €**.

RAPPEL : En cas d'absence de votre enfant, pour éviter la facturation du repas, merci de prévenir la mairie avant 08h30.

PÉRI SCOLAIRE

La garderie a conservé les mêmes horaires : le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h45.

TRAVAUX D'ÉTÉ

Profitant des vacances d'été, **plusieurs travaux de réfection ont été réalisés**, en grande partie par Mr Le Maire, notamment :

- le plancher du bungalow à usage de garderie.
- la pose d'étagères dans deux classes,
- le marquage au sol sur la cour d'école,
- la révision des vélos,
- le nettoyage des locaux et des abords immédiats,
- Et divers petits travaux d'entretien.

BIEN VIVRE ENSEMBLE À L'ÉCOLE

Dring ! Dring ! DEBOUT !

Tu dois arriver à l'école à l'heure. Pourquoi ?

Tout simplement parce que tes enseignants t'attendent et tes copains aussi. Si tout le monde arrivait quand il veut, imagine le désordre ! **Mais n'oublie pas de prendre un bon petit déjeuner avant de partir...**

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR : à suivre

L'école est un lieu où tu vas apprendre la **vie en communauté**, ce qui te permettra ensuite de bien vivre en société. Et pour commencer, tu devras **respecter le règlement intérieur**. C'est un document qui indique **tout ce que tu as le droit de faire et tout ce qui est interdit**.

Bâtiments et matériel : TOTAL RESPECT

Dans ton école, tu bénéficies de nombreux lieux collectifs : salle de classe, cour de récréation, préau, couloir, cantine... **Tu dois veiller** à ce qu'ils restent propres et rangés. **Tu ne dois pas** abîmer, casser ou voler ce qui est dans l'école, écrire sur les murs, les portes ou tout autre endroit. **Tu dois** ranger ton bureau et ta chaise avant de quitter ta classe, jeter tes déchets dans les poubelles.

Ton enseignant : TOTALE ÉCOUTE

Tes maîtresses et tes maîtres t'apprennent tout ce qui sera utile dans ta vie d'adulte : lire, écrire, compter mais aussi plein d'autres choses. **Plus tu les écouteras, plus tu comprendras**. N'oublie pas de lever la main pour demander la parole. **L'école a pour but de t'apporter tout le savoir qui te permettra de choisir le métier que tu exerceras plus tard** quand tu seras adulte.

SILENCE dans la classe

Si pendant les cours certains élèves commencent à bavarder ou à chahuter, les autres élèves ne peuvent plus entendre correctement.

Alors, souviens-toi, il y a un temps pour travailler (en classe) et un temps pour s'amuser (à la récréation).



La récréation : UN MOMENT DE DÉTENTE

La cour de récréation est un endroit où l'on discute et joue avec ses copains. **Ce n'est pas un lieu où l'on se bagarre**. Il arrive qu'il se forme des groupes, des bandes. Mais quelquefois, il arrive aussi que les « chefs » de ces groupes décident de jouer à des jeux dangereux ou de se mettre à plusieurs pour faire mal à un seul enfant ou le racketter. **Bien sûr, c'est interdit. Si tu t'aperçois de cela, tu dois quitter ce groupe et prévenir des adultes de ce qui se passe.**

La cantine N'EST PAS UNE SALLE DE JEU

Trop souvent la cantine est un lieu bruyant et certains enfants sont fatigués par tout ce bruit. **Pour bien manger et digérer : il faut être calme.**

Tu dois respecter les personnes qui te servent et s'occupent de la cantine. Tu dois t'asseoir correctement sur ta chaise, ne pas parler la bouche pleine, ne pas parler fort, ne pas jouer avec la nourriture.

Les toilettes : UN LIEU PROTÉGÉ

Il est important que cet endroit très fréquenté reste propre. Tu dois laisser les toilettes aussi propres que tu les as trouvées, **tu ne dois pas** gaspiller le papier hygiénique, et tirer la chasse d'eau quand tu as terminé.

N'oublie pas de te laver les mains après !

L'ÉCOLE : C'EST UNE ÉTAPE IMPORTANTE DE TON EXISTENCE.

Etat Civil

NAISSANCES

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents et la bienvenue à :

Mahé GAZOUFER, le 25 mars

Lino GROUD, le 10 avril

MARIAGE

La municipalité adresse ses félicitations aux jeunes mariés :



Harmonie JOSEPH et Fabien CHEVALIER, le 20 avril



Adeline LEVIAUTRE et Julien HOUEL, le 11 mai



Mélanie HAMELIN et Mathieu NORMAND, le 29 juin



Henriette BLARY et Mickaël LE PETITCORPS, le 20 juillet



◀ Catherine MARIE et Fabrice LOSLIER, le 10 août

Kelly PICHOURON et Sébastien ORVAIN, le 24 août

Agenda (hors associations)

Samedi 26 octobre de 8h30 à 12h00 >>
Matinée citoyenne : nettoyage du cimetière

Samedi 23 novembre de 10h00 à 19h00
>> Salon du bien-être et marché de Noël
(salle communale de Fleury)

Samedi 16 novembre >> repas des aînés
(70 ans et plus)



PACS

La municipalité adresse ses félicitations aux jeunes pacsés :

Carole HARDY et Samir FREDJ, le 28 février



Caroline CHAIGNON et Camille LEFEVRE, le 25 mai



Lucie LEJEUNE et Clément MORIN, le 30 mai

DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

Mme Thérèse DUPONT épouse TISON, le 25 février

Recensement des jeunes

Vous avez 16 ans ou vos enfants ont 16 ans ?

Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile !

Cette **obligation légale** est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Pour ce faire, merci de vous munir de :

- la pièce d'identité du jeune à recenser,
- la photocopie du livret de famille en intégralité
- et un justificatif de domicile (des parents) de moins de 3 mois.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement et le jeune sera d'office inscrit sur les listes électorales à sa majorité.



AIDEZ-NOUS ! Mettez vos noms sur vos boîtes aux lettres !

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

